

Luxembourg : les restrictions dureront jusqu'au 15 janvier, en théorie

Auteur : alexandra parachini Dans Newsletter, Politique-Société, Mis à jour le 09/12/20 15:54 | Publié le 09/12/20 15:43



"Aller faire les courses, ce n'est pas un loisir, ce n'est pas l'excursion du week-end en famille non plus", s'est agacé Xavier Bettel. (archives Hervé Montaigu)

Le Premier ministre et la ministre de la Santé ont tenu un nouveau point presse mercredi. Ceci pour remettre les pendules du Covid à l'heure, au vu de certains comportements constatés dans le pays. Pendules réglées sur la date théorique du 15 janvier pour une levée des restrictions.

C'est un message plus ferme qu'à l'habitude qu'ont adressé Xavier Bettel et Paulette Lenert, mercredi après-midi. En raison "d'un nombre toujours trop important de nouvelles infections quotidiennes, d'un nombre élevé des hospitalisations aussi bien en soins normaux qu'en soins intensifs, et d'un nombre élevé de décès", s'est ému le Premier ministre. "Ce n'est donc clairement pas le moment de lever les restrictions", a-t-il poursuivi.

De fait, a annoncé le chef du gouvernement, les mesures actuellement en vigueur perdureront au-delà du 15 décembre. En théorie, jusqu'au 15 janvier. Un nouveau projet de loi Covid va être établi en ce sens. Tout en excluant, pour l'heure, un reconfinement général comme au printemps dernier.

Trop de monde dans les magasins

La règle de deux convives maximum par foyer, la fermeture des bars et restaurants, des lieux culturels, les mesures sanitaires (masque, distanciation...), ainsi que le couvre-feu (de 23h à 6h), s'appliquent donc

encore pour l'instant. Même si "nous devons pouvoir réagir à tout moment que les effets soient positifs ou que la situation empire", a précisé Xavier Bettel. Sans pour autant répondre nettement à la question des fêtes de fin d'année. Combien de personnes à table, avec ou sans les grands-parents ? Chacun devra agir avec responsabilité, a-t-il sous-entendu.

La responsabilité, individuelle et collective, reste la clé pour espérer un allègement des restrictions avant la mi-janvier. Notamment dans les grandes surfaces, où "il a été constaté des rassemblements de personnes qui consomment à l'intérieur des centres commerciaux". Ce qui n'est pas autorisé, a-t-il rappelé. Le Premier ministre a également vu ces images de galeries marchandes bondées, récemment. "Aller faire les courses, ce n'est pas un loisir, ce n'est pas l'excursion du week-end en famille non plus. Il y a d'autres endroits pour se retrouver", s'est agacé Xavier Bettel.

La nouvelle loi Covid intégrera donc des dispositions spécifiques afin de réguler les flux dans les commerces. Des "clarifications" restent à apporter sur la pratique des activités sportives et culturelles pour les plus jeunes, a en outre indiqué Paulette Lenert.

A.P